

Séance du 31 mars 2016 à 19 heures
Commune d'Arcambal – Salle des Fêtes

Aujourd'hui, trente et un mars deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune d'Arcambal – Salle des fêtes

Etaient présents :

54 titulaires dont 7 possédant une procuration
5 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle
M. PARNAUDEAU Willy,
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, M. BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme RIVIERE Brigitte,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,
M. NOUAILLES Serge,
M. MOUGEOT Jean-Paul,
Mme SIMON-PICQUET Agnès,
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
M. MIQUEL Gérard,
M. FIGEAC Philippe,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. GILES Jérôme,

CALAMANE
CATUS
COURS
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
NUZEJOULS
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPOUX-RASSIELS
VALROUFIE
VERS

• SUPPLEANTS :

CIEURAC
COURS
MECHMONT
ST DENIS CATUS
ST GERY

M. GARD Michel,
M. MOLESIN Jean-Pierre,
M. PONS Stéphane,
M. RAFFY Bernard,
M. BERNIOT Pierre-Jacques,

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

Etaient excusés ou absents :

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CAHORS

CAILLAC
CIEURAC
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
LAROQUE DES ARCS
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY
ST MEDARD
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
VALROUFIE
VERS

23 titulaires - 22 suppléants

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. BRIS René,
M. FAURE Jean-Pierre,
Mme LAGARDE Geneviève, Mme LASFARGUES Geneviève, Mme
BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme LENEVEU Hélène,
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DELPECH Bernard, M.
COUPY Daniel, M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,
Mme EYMES Isabelle,
M. TILLOU José,
M. PEYRUS Guy,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
M. BONNEMERE Jean-Claude,
Mme VANBESIEEN Joëlle,
M. BARDINA Fabien,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. CHASTAGNOL Gérard,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. GALTHIE Jean-Noël, M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. BESSEDE Arnaud,
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,
M. DECREMPS Frédéric,
M. BORIES Olivier,
M. RIGAL Serge,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. BONNET Frédéric,
M. EYROLLE Jean-Louis,
M. NICOLAON Patrick,
M. GILES Jérôme,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Tourisme

Objet : Programme plage aux Ptérosaures

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 31 mars 2016
Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Elisabeth ESPITALIE
Service : Tourisme

Objet : Programme plage aux Ptérosaures

Mesdames, Messieurs,

Une première tranche de travaux pour un montant de 200°000 € TTC, débute en avril 2016, pour aménager les locaux d'accueil et boutique, la salle pédagogique et la signalétique extérieure.

Aujourd'hui visité avec l'accompagnement d'un guide, le site fera dans un second temps, l'objet d'une scénographie pour une adaptation aux visites en liberté.

Ce site unique fait partie de la Réserve Naturelle Nationale d'Intérêt Géologique du Lot créée par décret du ministère de l'Ecologie le 4 juin 2015.

Située dans le sud-est du département, entre le camp militaire de Caylus et le bord nord de la vallée du Lot, cette réserve permettra de protéger les 59 sites "d'intérêts géomorphologique, minéralogique, tectonique et paléontologique remarquables", précise le ministère. Ces sites se répartissent sur environ 800 hectares, dans 21 communes du département. Les sites phares étant la Plage aux Ptérosaures et les Phosphatières du Cloup d'Aural.

A ce titre, dès la publication du décret, de nombreux médias nationaux se sont déplacés et ont manifesté un grand intérêt pour le site de la Plage aux Ptérosaures.

Avec une ouverture limitée au public en juillet / août, 3000 entrées sont aujourd'hui réalisées. En 2016, l'accueil de groupes scolaires ou de tourisme pourra, compte tenu des aménagements, venir renforcer la fréquentation en attendant le projet finalisé.

Il est donc prévu un dispositif permettant de valoriser ce site sur trois points en attendant la scénographie :

- La création et le fonctionnement de la boutique
- La mise en place d'actions pédagogiques
- La pérennisation des fouilles sur une période de 5 ans

Pour rappel, le budget de fonctionnement et les investissements proposés ici font l'objet d'une gestion par l'EPIC Office de tourisme du Grand Cahors.

Les actions 2016

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

La saison touristique débutera en juin, à l'issue des travaux, et permettra l'accueil de groupes, scolaires ou de tourisme sur le site, puis une ouverture à tous les publics en juillet-août, avec une prolongation en septembre si possible, et en octobre pour les groupes.

Afin de développer la fréquentation du site et de le valoriser auprès des touristes, mais aussi des locaux, au travers d'un accueil optimal des scolaires, et forts des aménagements réalisés en début d'années, quelques actions seront lancées.

1-La boutique

Il s'agit de constituer un premier apport pour la boutique, concernant les produits dérivés qui seront mis en vente dès la saison 2016, nécessitant donc la constitution d'un stock de départ, notamment des produits dérivés, DVD, livre.

2-Les offres pédagogiques 2016

- Dossier pédagogique destiné aux enseignants,
- Visite de la Plage aux Ptérosaures : réalisation de livrets enseignants et livrets élèves adaptés aux niveaux scolaires,
- Conception et réalisation d'ateliers pour les classes primaires et collèges.

Il est à noter que les classes du Grand Cahors bénéficieront de tarifs préférentiels.

3- Aménagements complémentaires

- Panneaux d'exposition,
- Fresque en vidéo projection,
- Livrets pour les étrangers,
- Programme de conférences.

4-Programme quinquennal de Fouilles

Une demande d'autorisation d'intervention doit obligatoirement être faite auprès de la Préfecture dans le cadre de la RNNIG du Lot. Pour faciliter cette démarche, cette convention pluriannuelle sera essentielle.

Afin de pérenniser les activités scientifiques sur le site de la Plage aux Ptérosaures (continuité des études et des découvertes), ainsi que d'assurer un renouvellement de l'offre touristique (stimulation de la fréquentation), il est convenu de programmer des fouilles estivales par périodes de cinq années, renouvelables.

Le niveau actuel de subvention de fonctionnement de la part du Grand Cahors est de 3 500 € annuels, pour une intervention de huit à dix personnes pendant trois semaines. Notons qu'une équipe plus importante (jusqu'à 20 personnes) et une période plus longue (5 semaines) seraient souhaitables, mais en raison d'un contexte budgétaire délicat, un subventionnement annuel fixe de 3 500 € est proposé pour la période 2016-2020.

Ce programme quinquennal sera fixé par convention entre l'association PaleoAquitania et la Communauté d'agglomération du Grand Cahors. Un programme de fouilles et d'étude sera mis en place pour les 5 ans à venir. PaleoAquitania pourra chercher d'autres sources de financement.

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."

Livre et achats marchandises	9 575 €
Panneaux d'exposition	2 450 €
TOTAL investissement 2016	12 025 €

Dossier pédagogique enseignants	0 €
Ateliers pédagogiques 2016	300 €
Fixations et supports d'exposition	300 €
Livrets étrangers	50 €
Conférences	1 260 €
TOTAL animations	1 910 €

Subvention

Fouilles 2016 (subvention annuelle sur 5 ans <i>PaleoAquitania</i>)	3 500 €
---	---------

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le programme d'actions ;
- b- D'approuver le versement d'une subvention annuelle pour les fouilles sur 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE